

ORGANISMES
DE FORMATION



ÉTUDE
SUR LE
PERSONNEL
NON FORMATEUR

OCTOBRE 2014



CPPO

COMITÉ PARITAIRE
DE PILOTAGE DE L'OBSERVATOIRE

FORMATION PROFESSIONNELLE



Lancé en 2006, l'Observatoire prospectif des métiers et des qualifications (OPMQ) a été créé dans le but d'étudier l'évolution de l'activité de notre secteur et d'anticiper son impact sur les entreprises et les salariés.

La dernière étude réalisée faisait état d'une augmentation conséquente des personnels non formateurs au sein des organismes de formation. Nous avons donc décidé d'étudier plus spécifiquement cette population, dont l'évolution aura un impact certain sur la gestion des entreprises. Ces données nous permettront également d'alimenter nos politiques de Gestion prévisionnelle des emplois et des compétences (GPEC).

Dans les prochains mois, nos organisations et nos métiers devront également s'adapter aux évolutions induites par la loi du 5 mars 2014 relative à la formation professionnelle, à l'emploi et à la démocratie sociale, qui réforme en profondeur le système de la formation professionnelle. La promulgation de la loi étant ultérieure à notre étude, son impact sur les métiers non formateurs est encore difficile à mesurer. Les pistes de réflexion qui se dégagent de l'étude s'inscrivent cependant pleinement dans l'esprit de la réforme.

Nous vous invitons donc à découvrir les résultats de l'étude sur les personnels non formateurs. Elle sera suivie d'une analyse dédiée à la famille de métier « commercial, marketing, communication, promotion », disponible début 2015.

Bonne lecture !

La Présidence du Comité Paritaire de pilotage de l'Observatoire

Jacques BAHRY

Frédéric BARBET-MASSIN

■ LA BRANCHE

La Commission paritaire nationale pour l'emploi et la formation (CPNEF) de la Branche des organismes de formation privés, composée de la Fédération de la formation professionnelle (FFP), de la CFDT, de la CFE-CGC, de la CFTEC, de la CGT et de FO, a confié à l'Observatoire prospectif des métiers et des qualifications (OPMQ) des organismes de formation la conduite de ce projet. Cette étude a été financée par AGEFOS PME et réalisée entre 2013 et 2014 par le Cabinet Circé Amnyos, sous la direction du comité de pilotage paritaire de l'OPMQ.

■ AGEFOS PME

AGEFOS PME, 1^{er} réseau gestionnaire des fonds de la formation professionnelle en France, couvre près de 378 000 entreprises, dont 88 % sont des entreprises de moins de 10 salariés, et plus de 6 600 000 salariés au plus près des enjeux de chaque territoire. 1 300 collaborateurs accompagnent les entreprises pour la formation et l'emploi de leurs salariés. AGEFOS PME agit auprès des entreprises adhérentes, dont 50 branches ou secteurs professionnels, pour simplifier la formation et l'emploi, conseiller et informer les dirigeants sur l'ensemble des dispositifs dont ils peuvent bénéficier, mutualiser les moyens disponibles au service de la formation des salariés et mobiliser des financements régionaux, nationaux et européens pour aider l'investissement formation des TPE-PME.

La branche des Organismes de formation couvre l'ensemble des entreprises et des salariés relevant de la Convention collective nationale des Organismes de formation du 10 juin 1988, soit des organismes privés ayant la formation comme activité principale.

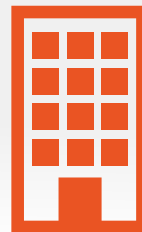
(IDCC 1516 / Brochure n°3249).

La branche en chiffres

7 600
entreprises*

Répartition

75 %



1 à 9
salariés

22 %



10 à 49
salariés

3 %



50
salariés et +

75 500
salariés*

* Source : Dares - fiche statistique DADS - IDCC 1516

Répartition

17 %



1 à 9
salariés

44 %

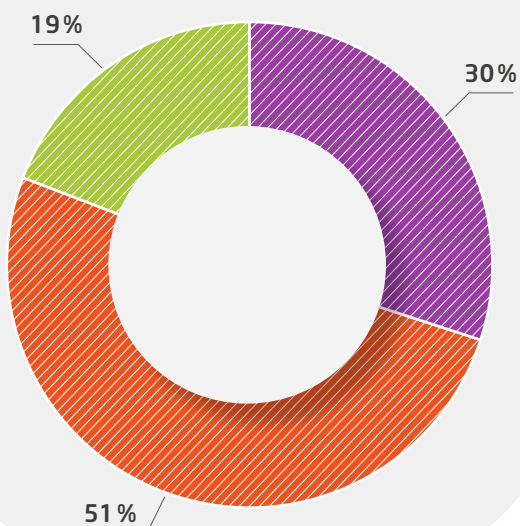


10 à 49
salariés

78 %



50
salariés et +



Répartition du chiffre d'affaires selon la source de financement

● Financements publics

(Plus de 66 % du chiffre d'affaires financé par les pouvoirs publics)

● Financements privés

(Plus de 66 % du chiffre d'affaires financé par des entreprises privées)

● Financements mixtes

(Chiffre d'affaires financé conjointement par les pouvoirs publics et des entreprises privées)

Source : Bilan social 2012



Organismes de formation : un environnement en mutation...

L'environnement des organismes de formation a connu de nombreuses évolutions ces dernières années. L'activité des entreprises a subi la crise économique et doit aujourd'hui s'adapter à la réforme de la formation professionnelle. Ces évolutions nécessitent d'en mesurer les impacts sur les entreprises et les salariés. La branche se compose d'une part importante de salariés non formateurs, un public très concerné par les évolutions en cours. La branche professionnelle a choisi de leur consacrer une étude spécifique, dans une optique de sécurisation des parcours.

... qui impacte directement les salariés non formateurs

L'évolution du marché de la formation se traduit par une évolution des organisations et des compétences des personnels non-formateurs. Ces 4 types de facteurs, économiques, sociologiques, réglementaires et technologiques, se traduisent par des enjeux forts à prendre en compte dans les organismes de formation.

FACTEURS	IMPACTS	ENJEUX
ÉCONOMIQUES	<ul style="list-style-type: none"> • L'exigence de prestation de qualité • Une systématisation des appels d'offres • L'émergence de critères connexes au pédagogique dans l'achat de prestations • Une concurrence exacerbée qui pourrait remodeler la composition du secteur 	<ul style="list-style-type: none"> • Développer une stratégie commerciale plus offensive • Accroître sa visibilité dans un secteur saturé par l'offre • L'envoi d'un signal de qualité avec le développement des labellisations
SOCIOLOGIQUES	<ul style="list-style-type: none"> • Le renforcement de l'individualisation / personnalisation de la prestation • Des exigences croissantes de la part des financeurs et des clients au niveau du suivi administratif et financier des actions de formation • Une sociologie des « consommateurs de formation » en pleine mutation 	<ul style="list-style-type: none"> • Des organismes de formation de plus en plus poussés à rationaliser leurs dépenses pour faire face à la montée en exigence des financeurs et des clients
RÉGLEMENTAIRES	<ul style="list-style-type: none"> • Une orientation de plus en plus marquée pour les formations certifiantes, diplômantes ou qualifiantes 	<ul style="list-style-type: none"> • L'obligation pour les organismes de formation d'assurer une veille permettant d'adapter en permanence leur offre de formation aux évolutions réglementaires
TECHNOLOGIQUES	<ul style="list-style-type: none"> • Le développement de solutions multi-modales en lieu et place du présentiel classique, renforcé par la nouvelle réglementation 	<ul style="list-style-type: none"> • Des attentes de plus en plus fortes en matière de contenus et méthodologies d'apprentissage innovants



Le nouveau paysage des organismes de formation

À moyen terme, le panorama du secteur qui se dessine est celui d'un environnement toujours plus contraint, avec la nécessité de s'adapter en permanence, notamment en matière de compétences.

Une tendance à l'adaptation plus qu'au changement de cap

- Une nette prédominance des métiers liés à l'administratif.
- Un développement de l'activité sur les métiers du marketing / communication, du commercial et de l'administratif, à mettre en perspective avec les intentions d'embauches majoritairement concentrées sur ces deux derniers métiers.
- Deux types de changements dans les métiers : les métiers en développement et les métiers en évolution.

LES MÉTIERS EN DÉVELOPPEMENT

Familles de métiers concernées

- Commercial
- Administratif
- Management

Structuration des organismes de formation sur ces familles de métiers

- Familles de métiers non formateurs les plus présentes au sein des organismes de formation
- Dimension spécifique à l'activité des organismes de formation qui les rend difficilement externalisables
- Un besoin en compétences sur ces métiers se traduit souvent par des créations de postes

Dynamique de recrutement sur ces familles de métiers

- Dynamique particulièrement importante

LES MÉTIERS EN ÉVOLUTION

Familles de métiers concernées

- Comptabilité et gestion
- Marketing
- Communication
- Informatique
- Juridique
- Ressources humaines
- Qualité

Structuration des organismes de formation sur ces familles de métiers

- Développement de ces métiers en raison de la complexification de l'activité de vente, de réponse aux appels d'offres, de facturation et du besoin de profils spécifiques pour assurer la gestion des organismes de formation
- Émergence moins nette pour les métiers du marketing / communication (15 %), mais à prendre en compte

Dynamique de recrutement sur ces familles de métiers

- Dynamique moins importante

La branche professionnelle en action pour accompagner les évolutions

Des outils pratiques pour les entreprises

L'un des objectifs de l'étude était d'identifier les évolutions prévisionnelles des métiers non formateurs et d'analyser leur impact sur les activités et les compétences.

Des fiches métiers ont été élaborées sur les 7 métiers non formateurs clefs :

- Commercial
- Chef de projets
- Responsable marketing / communication
- Assistant(e) de formation
- Responsable administratif et financier
- Responsable du service informatique
- Directeur d'établissement

L'objectif de ces fiches métiers est d'aider les entreprises à anticiper le développement et l'évolution de certains métiers.

Chaque fiche-métier est structurée autour des items suivants :

- Les finalités du métier
- Les évolutions
- Les activités
- Les compétences

Une étude sur les métiers commerciaux

Au regard de ces constats, l'Observatoire prospectif des métiers et des qualifications va s'attacher à étudier spécifiquement la famille de métier « commercial, marketing, communication, promotion ». Cette famille est au cœur des enjeux de développement des organismes de formation : rendez-vous en 2015 pour une étude spécifique sur ces métiers-clés.



Focus sur la réforme de la formation professionnelle

La loi du 5 mars 2014 relative à la formation professionnelle, à l'emploi et à la démocratie sociale réforme le système de la formation professionnelle dans son ensemble, avec un impact certain sur les organismes de formation.

La qualité de la formation au cœur de la réforme

Compte personnel de formation (CPF), période de professionnalisation, Validation des acquis de l'expérience (VAE), remplacement de l'obligation fiscale par une obligation de formation : la nouvelle loi renforce les voies d'accès à la qualification et à la certification. Objectif : sécuriser les parcours professionnels, développer les compétences et la mobilité. L'objectif de qualité de l'offre de formation irrigue l'ensemble de la réforme de la formation et se traduit par une exigence d'affichage des prérequis, des financements davantage ciblés sur les actions qualifiantes et certifiantes, le renforcement de l'intervention des organismes de formation en amont et en aval de la formation, des obligations de suivi et d'évaluation...

Formation professionnelle

Objectifs et méthodologie

Objectifs de l'étude

L'Observatoire prospectif des métiers et des qualifications (OPMQ) des Organismes de formation a produit en 2010 une étude relative aux métiers et à leurs évolutions. Au regard des constats restitués par ce projet et en lien avec la proportion croissante des effectifs non formateurs, les partenaires sociaux de la branche ont souhaité initier une démarche prospective centrée sur les familles professionnelles non formatrices suivantes :

- Promotion, marketing et commercial
- Management-gestion d'un organisme
- Gestion administrative, logistique, financière et réglementaire de l'organisme

La méthodologie de l'étude

Dans le cadre de ce projet, des entretiens ont été conduits par le cabinet Circé Amnyos auprès d'organismes de formation représentatifs de la profession (taille, chiffre d'affaires, publics, domaines d'intervention...). Cette première phase qualitative a été suivie par une enquête à grande échelle visant à valider certaines hypothèses. L'ensemble de ces éléments a été discuté dans le cadre d'ateliers prospectifs afin d'identifier les impacts sur les activités et compétences des familles de métiers non formateurs.



agefos-pme.com



CPPO
COMITÉ PARITAIRE
de PILOTAGE de l'OBSERVATOIRE
FORMATION PROFESSIONNELLE